

**Propos Liminaires du groupe « Doubs Social, Écologique et Solidaire », par Raphaël KRUCIEN, conseiller départemental du canton de Besançon 6.**

Madame la présidente,  
Mesdames, Messieurs les conseillers départementaux,

Alors que notre pays rentre dans une phase électorale majeure, que nos citoyens préparent les fêtes de fin d'année pour se retrouver en famille ou entre amis, la Covid 19 s'invite une nouvelle fois à la table.

Entre lassitude et fatigue, nous devons tenir bon collectivement pour continuer de vivre ensemble : A vos gestes barrières citoyens !

Dans ce contexte, merci à l'exécutif d'avoir immédiatement rétabli les outils de visioconférence, ici et dans les satellites départementaux plus largement, dont les réunions se voient perturbées brutalement depuis plusieurs jours.

Malgré cela, souhaitons d'ores et déjà, les plus belles fêtes de fin d'années possibles aux doubiennes et aux doubiens.

**Revenons dans le vif du sujet !**

Le budget que nous allons examiner aujourd'hui pose la première pierre de la politique que vous souhaitez impulser pour les 7 prochaines années. **Un budget prévisionnel 2022 important et fondateur de la deuxième mandature que vous débutez à la tête de l'exécutif du département du Doubs.**

Un budget important en volume aussi, **5.1% d'augmentation, près de 30 M€ d'euros supplémentaire, par rapport à ce que vous aviez présenté il y a un an lors de l'assemblée consacrée au BP 2021.**

Une hausse assez inédite, que nous avons bien remarquée. Mais permettez-nous de très vite la relativiser.

En comparant à ce qui a été effectivement voté en 2021, **cela nous ramène à une hausse beaucoup plus modeste et prudente de 2.4%.**

Pour le réaliser, vous tablez sur une envolée des recettes de fonctionnement du département, chiffrée **sous l'aune de la vision optimiste d'une forte reprise**

**économique, à 7.3 % de recette de fonctionnement de plus par rapport au budget prévisionnel 2021.**

**Pour parler chiffre, cela représente 37.3 M€ supplémentaire, c'est 19.7 M€ de plus par rapport à ce qui devrait effectivement rentrer dans les caisses du département en 2021.**

**Vous êtes encore plus optimiste concernant les recettes d'investissements,** certes beaucoup moins importantes en volume, mais que vous faites grimper de 38.1 % par rapport à ce qui sera perçu en 2021.

**Nous partageons avec vous l'embarras suscité par les nombreuses incertitudes qui pèsent sur les recettes futures :** modification de la fiscalité et de l'autonomie budgétaire des départements, nouvelles orientations possibles de l'Etat à l'issue des élections présidentielles, évolution imprévisible de la conjoncture économique...

Mais nous n'avons malheureusement ici, chères collègues, que peu de prise sur ces thématiques qui nous sont chères.

Nous mesurons aussi la difficulté de l'exercice, fixer des priorités revient à choisir, à renoncer à certains programmes, à certaines politiques, ou à les retarder au profit d'autres.

**Mais des certitudes nous en avons.**

Nous en avons assez pour affirmer que ce budget nous apparaît globalement « hors sujet ». Mise à part quelques points que nous ne manquerons pas de saluer le moment venu, votre budget prévisionnel nous apparaît finalement bien décevant.

**Il n'est décidément pas à la hauteur des défis qui sont les nôtres et que nos engagements commandent de surmonter.**

**Vous préférez privilégier l'épargne à l'action :**

Cela par souci de prudence allez-vous nous dire. Et très certainement, vous ajouterez ensuite qu'il n'y a point de bonne gestion sans bonne épargne. Et vous aurez raison...

**Jusqu'à un certain point ! Et ce point, vous l'avez, pour nous, dépassé !**

Vous souhaitez maximiser l'épargne brute pour la porter à 54.7 M€. Vous planifiez ainsi une hausse de l'épargne de 74.8% par rapport au BP 2021 !

**Pour nous, c'est trop !**

**Car cette politique de « bas de laine », si rassurante qu'elle soit, se constitue au détriment de l'investissement. Les pratiques d'avant 2004 sont de retour !**

Vous êtes fiers de nous présenter aujourd'hui un niveau d'investissement hors dette de 98.6 M€, et vous brandissez surtout sa progression de 16.6%.

Encore une fois, si nous établissons la focale plutôt sur ce que nous avons effectivement voté pour cette année, la hausse attendue des investissements n'est plus que de 5.5%, **ce qui ne nous apparaît pas comme le signe d'une véritable politique ambitieuse !**

« Investissez ! » préconisait tout récemment la chambre régionale des comptes dans son rapport. **N'avez-vous pas entendu son message ?**

Et alors que les conditions de l'emprunt n'ont jamais été si avantageuses, vous nous proposez un montant d'emprunt inférieur de 14,5% à ce que vous prévoyiez dans votre budget prévisionnel 2021.

Nous considérons que la « frilosité » de ce budget ne concourt pas au développement que nous souhaiterions impulser dans le Doubs au service de ses citoyennes et citoyens. **Vous utilisez mal le levier de l'emprunt !**

Nous constatons tous que le recours à l'emprunt coûte aujourd'hui moins cher à la collectivité, que ceux qui nous sont échus actuellement. **Et cela pourrait ne pas durer.**

**Et pourquoi alors ne pas oser emprunter davantage dès maintenant ? Serait-ce par manque d'idées ? Cela pourrait nous coûter beaucoup plus cher si on attend qu'elles murissent de votre côté.**

**Bien des travaux, bien de projets pourraient voir le jour sans attendre si l'on utilisait à bon escient le levier de l'emprunt, ne serait-ce qu'avec tout ce que nous avons à accomplir pour les collègues du Doubs.**

Nous ne voyons pas de grandes ambitions dans votre présentation, ni même la politique que vous souhaitez impulser pour les 7 prochaines années.

**Vous n'avez pas su proposer aujourd'hui de dignes successeurs au programme C@P25.**

Madame la présidente, en résumé, cela fait finalement écho à votre dernière phrase lors du débat télévisé du 21 juin dernier, lors de la campagne électorale : **« Nous n'avons pas de programme, mais nous avons une équipe ».**

C'est bien ce que nous constatons. Nous ne distinguons aucun cap, rien de palpable, mais des choix qui ne suffiront pas pour assurer un avenir à la hauteur de ce que nous pouvons léguer à nos enfants.

**Nous parlons depuis longtemps de la loi « Egalim ».**

**Cette fois nous y sommes : nos collèges auront l'obligation d'incorporer 50% de produits de qualité, dont au moins 20% de produits biologiques à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.**

Nous connaissons tous ici les défis que cela pose. **Mais comment les surmonter quand vous diminuez les dépenses allouées à la restauration dans les collèges ?**

**Pouvez-vous nous expliquer comment les cantines seront en mesure d'acheter plus de denrées locales, de meilleure qualité, alors que vous souhaitez diminuer leurs moyens ?**

Pourquoi ne pas impulser et favoriser la production de denrées biologiques et locales ? Et particulièrement de légumes ? En usant des compétences foncières qui sont les nôtres, notre département étant déjà assez bien fourni en produits laitiers et en viande ?

**Concernant le patrimoine bâti des collèges du Doubs, nous regrettons le faible niveau des autorisations de programme !**

A part le collège de Bethoncourt, hautement nécessaire, rien de dimensionnant : **Quel est votre plan de rénovation des collèges ?**

Ne disposez-vous pas déjà de diagnostics énergétiques ou de résultats d'enquêtes listant les collèges qui ont un besoin urgent de rénovation ?

**Qu'attendons-nous pour programmer les travaux nécessaires ?**

**Nous nous inquiétons aussi des modalités de fonctionnement de l'ensemble des services de notre collectivité.**

Nous nous réjouissons évidemment de l'augmentation accordée à tous les personnels du secteur médico-social qui n'étaient pas concernés par la hausse du salaire accordé par le gouvernement dans le cadre du Ségur de la santé.

**Et au département, ne travaille dans ce secteur que du personnel que l'on pourrait qualifier « d'oubliés du Ségur ».** Nous avons donc fort à faire et une immense responsabilité.

Nous notons toutefois que vous vous bornez à anticiper au rabais les augmentations prévues par le gouvernement pour faire cesser cette injustice. La revalorisation proposée de 100 € net est inférieure à celle prévue avec le Ségur, qui se monte à 183 € net.

Ces hausses de la rémunération, en partie compensées par l'Etat, auront bientôt un caractère obligatoire. Cela n'enlève rien à l'effort d'anticipation que vous avez souhaité inscrire sans attendre dans le BP 2021.

**C'est incontestablement un signe positif adressé aux salariés de la collectivité d'un secteur en crise profonde. Mais malheureusement, on le sait, cela ne suffira pas.**

Ce coup de pouce salarial représente pour le département un surcroît de dépense de 7,1 M€ au total, dont 4 M€ pour le secteur de l'aide à domicile des personnes âgées, 1,8 M€ pour le personnel dédié aux personnes handicapées et 1,3 M€ pour ceux en charge de l'enfance.

Si l'on se risque maintenant à isoler cette dépense et à recalculer la hausse du budget de fonctionnement du volet « Solidarité humaines », nous parvenons au résultat suivant : **une hausse de seulement 0,47%. Encore une fois, la hausse que vous annoncez n'est plus du tout évidente.**

Et dans ces 0,47%, il faut intégrer, entre autres, les sommes dégagées pour la construction de nouvelles places, ce dont nous nous réjouissons, tout en espérant que ces moyens ne manqueront pas ailleurs.

Mais alors que les besoins augmentent sans cesse, que les personnels subissent une perte de sens dans leur travail, **pouvons-nous nous contenter d'un budget qui reste stable, pour le mieux, alors que l'ensemble du secteur est en train de craquer ?**

Cela ne vous aura pas échappé, de nombreux salariés du secteur médico-social ont mené il y a quelques jours une importante mobilisation et sont venus jusque sous les fenêtres du bâtiment de la protection de l'enfance du département pour réclamer davantage de considération salariale et, **surtout**, dénoncer un sentiment de mal être au travail causé par un manque de moyens et des difficultés à recruter.

**Nous pensons que les mesures annoncées ne suffiront malheureusement pas à apaiser une situation de profonde détresse.**

Nous ne pouvons ici que témoigner de notre infinie gratitude à l'ensemble des salariés du secteur médico-social : Assistants de service social, éducateurs spécialisés et de jeunes enfants, assistants de vie et assistants familiaux du département qui œuvrent dans de telles conditions.

Quant à la nôtre de condition, en tant qu'élus de la minorité départementale, nous déplorons aussi ce manque de considération. **Dans le pilotage de la collectivité, la démocratie semble toujours accessoire !**

Nous posons de multiples questions et demandes qui pour beaucoup demeurent toujours sans retour, sans réponse de votre part.

Certaines commissions ressemblent plus à des séances d'enregistrement qu'à des moments de débats capables de faire progresser les politiques locales.

**L'impression générale de « flou » est malheureusement persistante.**

De nouveau, de nombreux projets sont évoqués au conditionnel, ou alors exprimés de manière très généraliste : on parle de projets se poursuivant, je cite « *sous de nouvelles formes* » sans avoir plus d'explications.

**Par exemple : Comment évaluer la « sincérité » d'un budget prévisionnel sans connaître la priorisation des chantiers routiers pour l'année 2022, qui représente le plus gros budget d'investissement du département ?**

Alors que l'on sait que ce travail a été fait ! Vous nous tenez à l'écart des informations de base et cela nous consterne.

Comment appréhender les cohérences des subventionnements lorsque les règles ne sont pas communiquées ?

Comment créer de la confiance lorsqu'en assemblée, madame la présidente, vous promettez, je cite « nous ferons toute la lumière » sur un subventionnement d'association qui nous avait alertés, sans que cela ne débouche ?

**Les paroles s'envolent trop souvent, confiance et transparence avec...**

**En parlant de transparence et de confiance, que penser de la situation de l'AD@T, l'agence départementale d'appui aux territoires ?**

**Dans le plus strict respect de la présomption d'innocence**, nous ne pouvons que regretter collégalement cette situation de trouble causée par une possible utilisation frauduleuse d'une carte bancaire de l'agence publique pour servir les intérêts privés de son directeur.

**Il est également très regrettable, et curieux, que vous ne réagissiez que la veille d'une parution d'article de presse à ce sujet.** Je ne vous cache pas, madame la présidente, que tout cela nous a paru pour le moins étrange.

Je vous ai moi-même envoyé un mail le 26 octobre pour vous demander de clarifier une situation et certaines dépenses, qui nous paraissaient suspectes. Vous n'aviez alors pas donné suite à l'échange. **Serait-ce une tentative d'étouffer l'affaire ?**

**Comment pouvez-vous justifier aujourd'hui devant notre assemblée départementale votre silence et l'absence de réaction à notre alerte ?**

**Pourquoi avoir attendu plus d'un mois pour réagir et suspendre son directeur à titre provisoire ?**

**Cela est pour nous inadmissible et je suis sûr que cet avis sera partagé par bon nombre de nos collègues ici.**

La gravité des faits présumés vous a incité à avertir le procureur, avons-nous appris dans la presse. Qu'est-ce que cela veut dire exactement ? **Pouvez-vous nous dire maintenant si une enquête judiciaire a été ouverte ?** Pour quels motifs ?

Une autre chose est pour nous intolérable, une affaire dans l'affaire dirons-nous.

**Pourquoi avoir sollicité un cabinet privé pour examiner les comptes de l'AD@T ?**

**Est-il si compliqué de retracer les dépenses incriminées et de vérifier si oui, ou non, elles correspondent aux besoins de l'agence et non au confort de son directeur ?**

**En tant qu'élus, membres du Conseil d'administration de l'AD@T, n'avions-nous pas toute légitimité à procéder avec vous, Mme Bouquin, présidente de l'ADAT, à la consultation de ces comptes pour vérifier s'il existe d'éventuelles irrégularités depuis la création de l'AD@T ? Si les montants dont on parle, 10.000 €, sont les seuls qui pourraient être qualifiés de suspects ?**

**Et si l'exercice apparaissait plus compliqué que ce que nous pouvons peut-être naïvement penser, pourquoi n'avez-vous pas eu recours à la chambre régionale des comptes qui offre ce genre de prestations, gratuitement, et dont l'impartialité apparaît incontestable, contrairement à un prestataire extérieur payé, une nouvelle fois, par l'argent public ? C'est la double peine !**

Doit-on aussi rappeler que le directeur de l'AD@T, aujourd'hui suspendu par vos soins pour une durée de 4 mois, fut auparavant votre directeur de cabinet au département de 2015 à octobre 2018.

**Pour faire toute la lumière sur cet événement, vérifier qu'il n'y a pas eu de possibles antécédents, nous pensons que l'enquête devrait s'étendre à cette période, et donc aussi à la gestion de votre cabinet !**

Cette affaire regrettable, même si rien n'est prouvé à ce jour, entache notre collectivité, nos fonctions et la confiance que les citoyens devraient pouvoir nous témoigner.

**Encore une fois, confiance et transparence s'envolent et nous en sommes profondément désolés.**

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les conseillers départementaux,

Nous ne pouvons-nous permettre de laisser planer un doute sur une affaire de cette importance et c'est pourquoi nous réagissons avec force.

Nous vous conjurons de nous apporter les gages d'une gestion honnête, et de manière plus générale, les clés et les informations qui nous permettront de mesurer en toute connaissance l'efficacité des politiques que vous menez, et la sincérité de leurs budgets.



**Nous priver d'informations, faire de la rétention, revient à priver les Doubiennes et les Doubiens du soutien et du débat que nous leur devons, en tant qu'élus, même minoritaires.**

**À l'issue de cette assemblée, vous recevrez, Madame la présidente, une lettre vous demandant la création d'une mission d'information et d'évaluation.**

Cette demande s'inscrit dans le cadre de de l'article 37 du règlement intérieur du Conseil départemental.

Elle porte pour objet « la gestion de l'AD@T » et vise à nous réunir pour garantir une parfaite et transparente information de l'assemblée départementale sur les vérifications en cours à l'agence.

J'invite tous les élus de cette assemblée à venir déposer leur signature au bas de cette lettre, qui n'a pour seul but, je le répète, que de garantir une parfaite et transparente information de l'assemblée départementale.

Merci de votre attention.